

HOROYA

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITÉ

25
FRANCS

• BUREAUX, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA 2^{ème} ETAGE • B. P. 341 - CONAKRY Tél. 51-50

APRES AVOIR PRESIDE LES IMPORTANTES ASSISES DU C.N.R. A LABE

Le Secrétaire Général du Parti, rentre cet après-midi à Conakry Les militants de la capitale s'apprêtent à lui réserver un accueil triomphal

Tous les Responsables et militants conviennent pour dire que les importantes décisions prises au C.N.R. de Labé feront date dans l'histoire de la Révolution.

Ainsi à Conakry, depuis le retour des délégués, les le mot d'ordre. La capitale égale à elle-même, s'apprête à réserver au guide clairvoyant et bien-aimé du peuple de guinée un accueil triomphal.

Et pour permettre aux travailleurs résidant à Conakry

Réunion des cadres politiques de Conakry - II sous la présidence du Bureau fédéral

Lundi dernier à 17 heures, les cadres politiques de la Fédération de Conakry-II ont assisté à la Permanence fédérale à une conférence d'information présidée par le Bureau Fédéral.

Exclusivement consacrée au compte-rendu des travaux de la première session annuelle du Conseil National de la Révolution, cette conférence s'est déroulée dans une ambiance de joie dominée par de chaleureuses ovations, qui témoignaient de l'adhésion unanime de l'ensemble des responsables de la Fédération aux décisions prises par le C.N.R. de Labé.

C'est le porte-parole de cette conférence, M. El-Hadj Chérif Nabaniou qui avait conduit la délégation de la Fédération du CNR de Labé. Son compte-rendu a porté sur les différentes décisions de la session et leurs implications, sur les moyens d'intensifier le combat révolutionnaire en vue d'une rapide promotion économique et sociale du peuple et de la liquidation définitive de l'impérialisme et de ses sous-produits, à savoir le colonialisme et le néo-colonialisme en Afrique.

M. El-Hadj Chérif Nabaniou a successivement développé le problème de l'application pratique de la liaison de l'Ecole à la Vie, celui de l'organisation de la Milice populaire et du Service civique, ainsi que celui de la refonte des structures d'organisation du sport et du théâtre en Guinée.

A propos de l'application pratique de la liaison de l'Ecole à la vie, le Secrétaire fédéral de Conakry-II a mis l'accent sur la nécessité de créer et de développer les Collèges d'Enseignement Rural, véritables instruments de développement harmonieux de notre Partie. A cet

effet, il a particulièrement insisté sur le rôle important que les parents d'élèves doivent jouer dans l'éducation des enfants dans l'application et la réussite du programme révolutionnaire de la réforme de l'enseignement.

S'agissant de l'organisation de la Milice populaire et du Service civique, M. El-Hadj Chérif Nabaniou, après avoir indiqué que le C.N.R. de Labé a pris des décisions hardies en vue de la rapide formation idéologique, civique et militaire des populations, a invité, les Comités directeurs de la Fédération à appliquer dans les meilleurs délais les dispositions prises par le Bureau fédéral en vue de l'augmentation des effectifs des miliciens et de l'ouverture dans chaque section d'un camp de la milice.

Parlant de la nouvelle organisation du sport et de la création de la caisse des artistes, il a développé les modifications de structures, et indiqué que la nouvelle organisation concrétisera la politique de notre Parti en matière de sport.

Avant de terminer son exposé, le Secrétaire fédéral a exprimé sa satisfaction des conditions dans lesquelles la première session annuelle du C.N.R. s'est déroulée à Labé, et rendu hommage aux militants et responsables de la Fédération de Labé pour les gros efforts d'organisation et le sens de la discipline du Parti qu'ils ont su montrer à l'ensemble des participants du Conseil National de la Révolution. Il a également rendu hommage à la direction nationale du Parti pour le succès qui a couronné les travaux du C.N.R., et invité les responsables de la Fédération à mettre tout en oeuvre en vue de réserver un accueil triomphal au Secrétaire général du P.D.G., le Président Ahmed Sékou Touré, lors de son

retour dans la capitale prévu pour le jeudi 4 août.

En conclusion, la délégation du Bureau fédéral au C.N.R. de Labé a montré aux responsables les différentes coupes de théâtre et de football ainsi que les diplômes de Troupe nationale du 1er prix de Ballet et de meilleurs acteurs remportés par la Fédération depuis 1964.

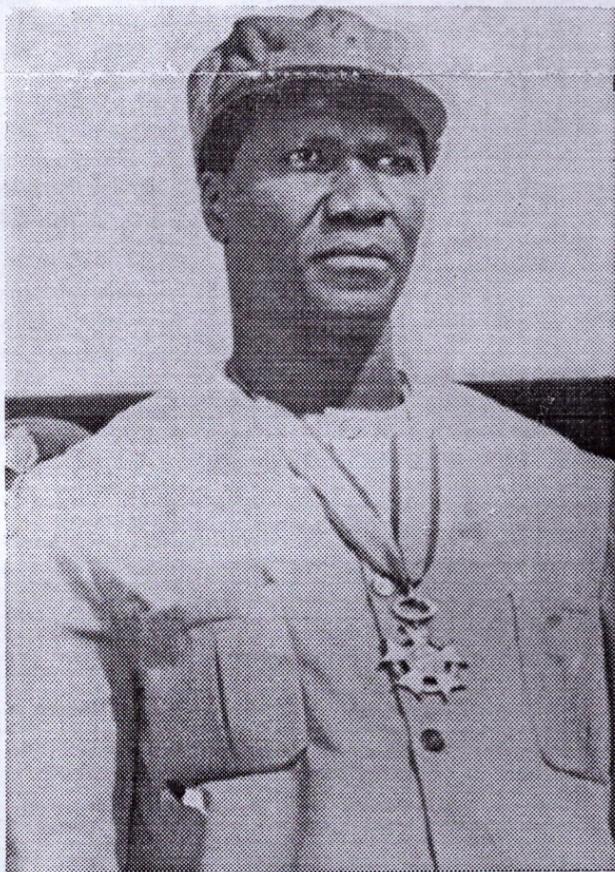
Signalons que parmi ces coupes et diplômes, une coupe de mouvement d'ensemble a été décernée à l'Ecole primaire de Belle-Vue de la Fédération de Conakry-II.

Message au Chef de l'Etat

Le Président du Conseil d'Etat de la République Populaire de Pologne, Monsieur Edward Ochab a adressé au Chef de l'Etat guinéen, le message suivant, en réponse aux vœux que lui avait adressé le Président Ahmed Sékou Touré à l'occasion de la fête Nationale polonaise :

Veillez accepter les remerciements sincères pour le message amical que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion de la fête Nationale de la libération de la Pologne. Il m'est agréable de présenter au nom du Conseil d'Etat, de la République Populaire de Pologne, les meilleurs vœux réciproques pour vous personnellement et pour le peuple de Guinée et l'assurer que le peuple polonais partage pleinement le désir de développer encore davantage les relations de coopération fructueuse entre la Pologne et la Guinée.

*Très haute considération.
Signé : Edward Ochab, Président du Conseil d'Etat de la République de Pologne.*



Fédérations de la capitale vivent d'intenses activités politiques. De jour et de nuit, les réunions se succèdent, d'une part pour rendre compte aux militants des travaux et des décisions du C.N.R. et pour préparer au leader de la Nation guinéenne une réception qui soit à la mesure de sa grande fidélité et de son incomparable dévouement à la cause de la Révolution.

Déjà la ville est pavoisée ; les Comités se sont donnés

de participer à la grande réception populaire prévue à cette occasion, le travail cessera dans la Capitale le jeudi 4 août 1966 à 12 heures dans les deux secteurs : public et privé.

L'arrivée à Conakry du Secrétaire Général est prévue pour 16 heures.

Rappelons qu'à l'issue du C.N.R. le Secrétaire Général s'était rendu à Dalaba le lundi 1er août, à la tête d'une délégation de la direction Nationale du Parti.

La Guinée l'Afrique le monde

suite de la page 4

deuxième cycle de la Guinée Forestière et leurs professeurs ont été inspectés. D'une façon générale les Inspecteurs ont eu à enregistrer partout une volonté de mieux faire et une conscience remarquable. Cependant on a constaté dans certains Etablissements un retard dans les programmes, et l'insuffisance des locaux amenant dans certaines Régions un éparpillement des classes aux quatre coins de la ville, dans différentes conditions éminemment préjudiciables à l'homogénéité de l'Etablissement. Un effort de regroupement des locaux a été dans ce cas vivement recommandé aux responsables.

L'inspection d'Académie a dû procéder aux réajustements souhaitables dans la répartition du personnel enseignant entre les circonscriptions de la Délégation, mettant ainsi fin au pléthore que connaissaient certains Etablissements au détriment de certains autres.

Après chaque inspection, une séance de critiques a lieu au cours de laquelle les conseils sont donnés aux maîtres contrôlés. Des cours de rattrapage du programme sont organisés dans chaque établissement de telle sorte qu'en fin juin tous les programmes étaient épuisés. Nous faisons une mention spéciale pour les professeurs Viet-Namiens qui ne marchandent ni leur temps ni leurs efforts, ni leur science pour montrer aux jeunes maîtres tout ce qu'on peut attendre de l'Enseignement dans le domaine de la liaison de l'Ecole à la Vie. Nous n'en voulons comme exemple que l'Ecole Normale Rurale de Macenta.

3° Liaison de l'Ecole à la Vie, la Production Scolaire :

La conférence Académique de Mars dernier a minutieusement étudié le problème, en a dégagé le sens, les modalités, les normes, et a arrêté les domaines de la production conformément aux réalités économiques de la zone forestière, ainsi que les formules pratiques d'application.

D'importants résultats ont été enregistrés. Il n'est pas nécessaire ici de présenter le bilan complet des réalisations. Nous citerons seulement quelques exemples à titre indicatif : le Collège d'Enseignement Général de Guéckédou a réalisé une briqueterie, un champ de patates, une pépinière d'orangers, un champ d'ananas, une plantation de 210 orangers. Les écoles primaires de la même région ont planté 92 000 caféiers, 3 600 palmiers nains, 4 900 bananiers, 1 227 orangers, 11 900 pieds d'ananas ; elles ont en caisse 987 065 francs pour l'Inspection Primaire et 256 920 francs au compte au C.E.G., soit pour l'ensemble de la Circonscription 1 243 985 francs, bilan provisoire.

A Macenta, les écoles primaires ont ramassé plus de 78 tonnes de palmistes. Il faut déplorer qu'il y ait eu un détournement

Allocution du ministre délégué de la Guinée - Forestière au CNR de Labé

du fruit du travail des élèves de sa fin véritable.

Le Collège d'Enseignement Général de Macenta a aménagé et cultivé plusieurs champs de produits vivriers et a entrepris des petits travaux d'artisanat. L'Unité a à son compte en banque 60.000 francs.

La commercialisation des produits du potager, des champs de riz, de manioc, de la plantation d'agrumes et des petites activités artisanales de l'Ecole Normale Primaire de Macenta lui ont permis de garnir son compte en banque de la somme de 128.000 francs.

D'une façon générale, dans chaque circonscription il existe deux comptes pour la production scolaire : le 1er au niveau de l'Inspection Primaire pour l'ensemble des écoles élémentaires, et le 2ème pour l'établissement secondaire où les 75 % des recettes issues de la vente des produits sont comptabilisés tandis que les 25 autres pour cent sont ristournés au comité de gestion de l'Unité de production.

De 18 au 23 avril 1966 le Directeur de la Production scolaire a visité toutes les écoles de la Région Administrative de Yomou pour voir sur place les lieux d'implantation des C.E.R. pour octobre prochain. Il a constaté partout un réel effort d'application du mot d'ordre de la liaison de l'Ecole à la Vie. Les caisses de la plupart des unités de production scolaire étaient tenues par un comité mixte composé des représentants des parents d'élèves et des élèves. Là nous soulignons la nécessité de faire participer directement les élèves à la gestion de leurs fonds. Il faut leur donner le sens de la responsabilité, dans l'utilisation du fruit de leurs travaux collectifs.

La réforme de l'Enseignement atteint progressivement ses objectifs. Ceux-ci seront réalisés davantage avec l'implantation des C.E.R. moyen décisif de réaliser la révolution agricole dans nos milieux ruraux.

IV. - L'ECONOMIE

A. - L'AGRICULTURE

1° le programme maïs

Au cours de la conférence économique de la Guinée Forestière tenue à N'Zérékoré les 29 et 30 novembre 1965, il a été décidé d'entreprendre la culture du maïs sur toute l'étendue de la Délégation. Tous les militants, toutes les écoles, les prisons et les services de la production ont été mobilisés à cette fin.

Malheureusement les événements de l'Indonésie ne nous ont pas permis de recevoir la quantité voulue de semence de la variété « Perta ». Nous n'avons obtenu que 12 tonnes sur les 100 tonnes demandées.

Ainsi a-t-il été recommandé aux Régions de se procurer et

d'utiliser la variété locale. Selon les chiffres indiqués par les Régions 1. 875 hectares de maïs ont été ensemencés.

En certains endroits le maïs a été cultivé en association avec le riz.

Ce qui est certain, c'est que nous ferons d'importantes récoltes et nous espérons constituer pour l'année prochaine suffisamment de semences pour l'ensemble du territoire national tout en alimentant notre commerce extérieur.

D'ores et déjà l'on doit penser à l'importation des insecticides adéquats pour assurer la bonne conservation du maïs.

Par ailleurs, il a été demandé au Ministère du Commerce de prospecter les marchés extérieurs en vue d'une prochaine importation de décortiqueurs de maïs.

Par ailleurs, il faut penser dès maintenant à l'installation de petites usines d'extraction d'huile de maïs. Quand on considère que la Guinée consomme à l'heure actuelle plus de 3 000 tonnes d'huile importée nous revenant à plus de 300 000 000 de francs, l'on voit toute l'importance de nos perspectives industrielles en ce domaine. D'autre part il faut que le prix de commercialisation soit fixé et les instructions données à Guinée pour assurer la commercialisation des prochaines récoltes.

2° Action CAFE

Beyla — 200 hectares défrichés.

Guéckédou — 316 hectares de plantations d'Arrondissement sur 600 hectares prévus.

237 hectares de plantations de comité

4 hectares de plantations scolaires

316 hectares de plantations privées.

Kissidougou — 17.800.000 plants ont été répartis entre 10 plantations pilotes de 10 ha.

10 plantations d'Arrondissement totalisant 1.000 ha.

10 plantations scolaires totalisant 20 hectares.

les plantations de comité et les plantations individuelles.

Les plantations pilotes sont entièrement servies en plants. Les autres plantations sont déjà défrichées, piquetées en partie, trouées et plantées.

Macenta — 740 hectares de plantations d'Arrondissement ont été réalisés sur 700 hectares prévus, d'où un dépassement de 40 hectares.

— 688 hectares de plantations de comités ont été défrichées et piquetées.

12 hectares de plantations pilotes sont réalisées sur 7 hectares prévus.

13 hectares de plantations pour les établissements publics sont travaillés sur les 50 hectares projetés. Le retard sur ce

point a amené les autorités régionales à subordonner la fermeture des écoles à la réalisation des normes fixées.

Yomou — Réalisation : 3.500 hectares, piquetés et troués.

1.500 hectares plantés.

N'Zérékoré — objectifs. 100 hectares par Arrondissement

1 à 3 hectares de plantations collectives par village.

1 à 10 hectares de plantations collectives par coopérative.

1 à 1/3 hectare de plantation scolaire

1/3 hectare par famille ou par individu.

Ces chiffres indiquent les réalisations au 30 Juin dernier. Ils sont largement dépassés aujourd'hui. Et nous pouvons conclure en disant que les travaux vont bon train, et que les objectifs assignés seront atteints et dépassés dans certaines fédérations vers le 15 Août prochain.

3° L'Action PALMIER NAIN

Nous ne dirons pas grand chose de cette culture sinon pour rappeler l'existence des 150 à 200 mille plants en pépinières à planter en hivernage prochain conformément aux normes fixées à Kissidougou.

4° Le Programme COTON

De l'avis même des techniciens, les conditions climatiques ne sont pas favorables à la culture du coton en Guinée Forestière.

Cependant les semences reçues sont ensemencées. Un vaste programme de préparation du sol se poursuit dans la zone

COMMERCIALISATION DES PRODUITS

1° - CAFE

REGIONS	Normes fixées	Tonnages Commercialisés au 30 juin
BEYLA	175 Tonnes	197 Tonnes
GUECKEDOU	2.000 "	1.233 "
KISSIDOUYOU	1.500 "	629 "
MACENTA	5.000 "	2.079 "
N'ZEREKORE	8.000 "	4.600 "
YOMOU	1.500 "	618 "
TOTAUX.....	18.175 Tonnes	9.356 "

Les normes déjà dépassées le seront davantage en fin de campagne.

2° - PALMISTE

REGIONS	Normes fixées	Tonnages Commercialisés au 30 juin
BEYLA	10 Tonnes	31 Tonnes
GUECKEDOU	1.000 "	1.760 "
KISSIDOUYOU	4.000 "	5.600 "
MACENTA	3.500 "	3.200 "
N'ZEREKORE	1.000 "	621 "
YOMOU	600 "	258 "
TOTAUX.....	10.140 Tonnes	11.470 Tonnes

Suite page 3

pré-forestière de Beyla, Kissidougou et Guéckédou.

5° Action TABAC

Elle est localisée à Beyla. La région possède trois champs de culture de régie dont un champ expérimental de 3 hectares et deux autres totalisant 38 hectares. Ils ont déjà été labourés et ensemencés. Le repiquage est en cours.

En mai dernier, l'Inspecteur de la Production s'est rendu dans cette région pour prospecter les terrains favorables à la culture du tabac. Les 30 hectares prévus au programme sont trouvés.

Dans le cadre de la réalisation du programme, sept experts Chinois et trois encadreurs nationaux assistent les responsables locaux. Des jeunes se forment actuellement à l'E.N.T.A., ils aideront plus tard à la vulgarisation de la culture du tabac auprès des paysans.

Pour la campagne 1966/1967 la production escomptée est de 200 tonnes de tabac sur les 300 tonnes prévues à la Conférence de Kissidougou.

6° - L'Action THE

La Région administrative de Macenta possède une pépinière d'un demi hectare et une plantation de 78 hectares, qui sera portée à 100 hectares en 1967.

7° - Le QUINQUINA

A Sérédou, la plantation de quinquina était de 214 hectares. Actuellement elle se présente comme suit :

— superficie exploitable 65 ha
 — superficie replantée de 1957 à 1965 45 ha
 — superficie régénérée par re-
 cepage 48 ha
 — superficie à replanter 20 ha
 d'où un total travaillé de 178 ha
 hectares.

La Guinée l'Afrique le monde

(Suite de la page 2)

Ici les normes ne sont pas encore atteintes. Dans toutes les Régions, le ramassage des palmistes vient seulement de commencer. Par ailleurs, les travaux champêtres, et l'action café contribuent à freiner quelque peu cette production. Nous n'avons cependant aucune inquiétude, le palmiste se ramasse toute l'année et, nous sommes sûrs d'atteindre les normes fixées en fin d'année et même les dépasser comme pour le café.

L'avenir économique de la Guinée Forestière ne réside pas seulement dans l'Agriculture. Elle a aussi une vocation industrielle très prononcée.

D - INDUSTRIE

Présentons rapidement les usines existantes :

1° - L'Industrie de Quinquina

Annuellement, l'usine produit huit tonnes de chlorhydrate de quinine et deux tonnes de quinine en formiate conformément au programme de production pré-établi et qui est intégralement respecté.

De Novembre 1965 à Juin l'usine a livré 5.340 kgrs de quinine, ce qui représente une valeur de 66.000.000 de francs.

2° - L'Usine de Sciage et de Contreplaqué de N'Zérékoré.

- Superficie totale : 70 ha
- Superficie couverte : 10.103m³
- Nombre d'employés : 461 dont 20 techniciens soviétiques.
- Production : De Juin 1965 à Juillet 1966.

- Madriers 670,634 m³
- Mastaiings 624,037 m³
- Chevrons 875,898 m³
- Lattes 81.125 m³
- Planches 2.537,088 m³

3° - La Savonnerie Saboya à Gueckédou

C'est une usine héritée du régime colonial. Abandonnée par ses propriétaires français après notre accession à l'Indépendance, elle a été rachetée il y a peu de temps par la région.

- Production mensuelle : 3 tonnes d'huile de palmistes transformée en 1.120 cartons de 50 morceaux de savon chacun.

L'usine ravitaille, par l'intermédiaire des commerçants, 12 Régions de la République.

La savonnerie Saboya est l'unité de production-type placée dans les conditions qu'il faut faire fonctionner le plus économiquement possible. En effet, elle se trouve dans une région dont le potentiel de production des palmeraies naturelles dépasse 4.000 tonnes de palmistes par an. Le problème de ravitaillement en matière première ne se pose donc pas.

Allocution du ministre délégué de la Guinée-Forestière au CNR de Labé

USINES EN CONSTRUCTION
a) - L'Usine de THE de Macenta

- Superficie couverte : 25.200m²
- Superficie bâtie : 7.150 m²
- Capacité de production : 150 tonnes de thé par an.

En fin 1967, la capacité annuelle de production sera de 150 tonnes. Elle se stabilisera à ce taux pour une période minimale de 50 ans.

Le revenu annuel de l'entreprise atteindra 150 millions de francs environ par an sur la base de un franc le gramme de thé fini.

b) L'Usine à Panneaux de Sérédou

Les travaux de génie civil sont presque achevés. L'éclairage

intérieur et extérieur est terminé. Le montage des machines est en cours.

Rappelons que cette usine broie les tiges de quinquina déjà dépouillées de leur écorce ayant servi à la fabrication de la quinine, pour faire des panneaux à divers usages, plancher, plafonnage, cloison des maisons, fabrication des meubles etc...

La production annuelle de l'usine sera de 780.000 m² de panneaux finis raisonnablement estimés à environ 3.000.000 de dollars par an ou 750.000.000 francs guinéens.

Un autre acquis de la Révolution Guinéenne, un autre moyen d'amélioration de notre balance de paiements.

Les petites usines présentent des avantages certains sur les

ensembles industriels dont le fonctionnement, surtout le ravitaillement en matière première, est très coûteux. L'installation d'unités industrielles de dimensions réduites est plus aisée et plus rapide. La présence de petites industries à proximité de la matière première réduit le coût de transport de celle-ci. L'Usine Saboya de Gueckédou est un exemple éloquent.

Tout comme le rapprochement de l'Administration des administrés, le rapprochement de l'Usine de la matière première à des avantages incontestables.

Aussi, demandons-nous la création dans chaque région productrice de la Guinée Forestière une huilerie-savonnerie du type

de celle de Gueckédou.

Voilà, camarades, notre contribution à la présente session qui, nous en sommes sûrs, nous conduira à de nouveaux succès pour que chaque jour davantage vive et prospère la Révolution.

COMMUNIQUÉ

Un stage de formation et de réimpression pour Conducteurs et Réparateurs d'engins agricoles aura lieu à Conakry du 1er Août au 31 Octobre 1966.

Ce stage prévoit à son programme l'étude et la conduite de toutes les marques de tracteurs et de moissonneuses employées en Guinée.

En conséquence, les Régions et les propriétaires privés d'engins agricoles sont invités à envoyer des stagiaires dont l'entretien sera à leurs frais.

LE MONDE EN BREF

Fin des travaux de la commission Ad-Hoc de l'OUA sur le différend algéro-marocain

La résolution finale adoptée samedi à l'unanimité par la commission ad hoc de l'organisation de l'Unité Africaine réunie à Addis-Abéba comporte trois dispositions principales.

1) Les deux parties en cause, Algérie et Maroc, font pleinement confiance à la commission et lui demandent de poursuivre sa tâche de conciliation.

Dans cet ordre d'idées, il est prévu que la Commission tiendra une deuxième session fin octobre à Addis-Abéba afin d'examiner à nouveau la situation et préparer son rapport à l'intention du conseil des ministres de l'O.U.A. qui doit lui-même se réunir en début novembre, immédiatement avant le sommet africain.

2) La commission demande instamment aux deux parties de s'abstenir de toute action susceptible de troubler la situation aux frontières, notamment en respectant la zone démilitarisée établie en 1963. (Cette zone s'étant aux confins algéro-marocains sur une quinzaine de kilomètres de largeur et une cinquantaine de kilomètres de longueur. Il s'agit d'un no man's land absolument désertiques).

3) Le comité militaire pourrait être amené à se réunir sur place en cas d'incidents et à la demande de l'une ou l'autre des deux parties.

(Composé d'officiers maliens et éthiopiens, ce comité avait été créé en 1963 afin de contrôler la zone démilitarisée. Il y a au moins deux ans qu'il ne se trouve plus sur place).

Tels sont les résultats des travaux de la commission.

Placée devant un problème «redoutable», celui des frontiè-

res entre deux états, la commission a réussi à équilibrer ses débats et les deux parties en présence se sont déclarées satisfaites d'une session qui leur a permis du moins de reprendre contact et de s'expliquer franchement.

En ce qui concerne le fond même du problème, la commission a reconnu qu'elle n'était pas qualifiée pour exercer son arbitrage. La question sera vraisemblablement portée devant les prochaines assises de l'O.U.A. en Novembre.

Il appartiendrait alors aux chefs d'Etat de l'organisation soit de donner un véritable mandat d'arbitrage à la commission soit de placer toute l'affaire entre les mains d'une autre commission celle de conciliation, de médiation et d'arbitrage, qui ne s'est pas encore réunie et qui serait ainsi saisie de son premier dossier.

Un second F-104 «Starfighter» a été abattu lundi après-midi à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Hanoi, a annoncé hier le porte-parole militaire américain. Son pilote est porté disparu.

Un premier «Starfighter» avait été signalé perdu lundi en fin de soirée à une soixantaine de km au nord-ouest de la capitale nord vietnamienne.

La perte du second F-104 porte à trente huit le nombre des appareils américains abattus au nord vietnam depuis le 1er Juillet.

Baltimore. - D'importants renforts de police ont été envoyés dans le quartier noir de Baltimore où des groupes de jeunes ségrégationnistes blancs causent des désordres.

On ne signale pas, pour le moment, d'échauffourées, mais plusieurs arrestations ont été opérées.

Les jeunes gens avaient assisté, un peu, plus tôt, à une réunion en plein air au cours de laquelle des orateurs les avaient exhortés à «se poser en défenseurs des droits de l'homme blanc».

Arrivés dans le quartier noir, les jeunes ségrégationnistes ont donné la chasse aux passants.

Les examens professionnels de C.A.P., C.E.A.P., C.A.M. et

E.I.M.A. initialement prévus pour le 4 août 1966 sont rapportés au 27 octobre 1966.

Le Ministère de la Fonction Publique Communiqué :

Le concours direct pour le recrutement d'Agents des Brigades des Douanes initialement prévu pour les 3 et 4 août 1966, est reporté aux 29 et 30 août 1966.

Le ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, a le regret d'annoncer le décès de Monsieur Soumah Abou, infirmier de 2ème classe, 5è Echelon, survenu à Boffa dans la nuit du 28 juillet 1966.

Il adresse à la famille éplorée, en son nom et en celui du Département ses condoléances attristées.

Le Conseil National de la J.R.D.A. a tenu une séance de travail avec le comité régional des jeunes

(Suite de la page 4)

séance de cette initiative de prise de contact que le Comité Régional qualifié d'instructif renouvela au Conseil National l'adhésion inconditionnelle de la Jeunesse de Conakry I aux principes du P.D.G. et assura la Direction Nationale que les jeunes de sa Fédération mettront tout en oeuvre pour l'application intégrale des décisions heureuses suivies avec un vif intérêt sur la Voix de la Révolution, issues du C.N.R. de Labé L'assistance rend un vibrant hommage au B.P.N. et à notre

leader le Président Ahmed Sékou Touré pour les victoires déjà remportées pour le triomphe de notre Révolution.

**PRODUCTION
QUALITATIVE
ET
QUANTITATIVE
C R I T E R E
DE LA
REVOLUTION!**

HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du Parti
Démocratique
de Guinée

COMTE CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. G. (B.C.R.G.) 32 - 34 - 58

Mouvement de personnalités

Une délégation syndicale guinéenne en DDR

La délégation syndicale qui effectue actuellement un séjour en République Démocratique Allemande sur invitation du Syndicat de la Fonction Publique de la R.D.A., est arrivée lundi dernier dans le département de Halle, centre de l'industrie chimique de la R.D.A.

La délégation qui est conduite par le Docteur Diallo, Secrétaire Général-Adjoint du Syndicat National de la fonction Publique de Guinée visitera au cours d'un périple d'une semaine, notamment des installations sanitaires, des grandes Usines Chimiques, des jardins d'Enfants et d'autres installations d'Ordre Social, et aura également des entretiens avec des Médecins et des Militants Syndicalistes de la République Démocratique Allemande.

Des enseignants guinéens en route pour les Etats Unis

Une délégation d'Enseignants Guinéens conduite par M. Bangoura M'Bemba, Secrétaire Général du Syndicat des travailleurs de l'Enseignement et comprenant MM. Biro Diallo, Directeur de l'Ecole Normale Julius Nyérére de Kankan, Alimou Diallo, Directeur de l'Ecole Normale Rurale de Macenta, Fodé Moussa Camara, Directeur de l'Enseignement du 1er Cycle de la Moyenne-Guinée et Emile Cissé, Principal du Collège court de Kankan, a quitté Conakry lundi dernier pour Monrovia, d'où elle partira pour les Etats-Unis.

Pendant 45 jours les camarades Enseignants auront à étudier le système d'Education et de l'Enseignement aux Etats-Unis.

Dimanche 31 juillet à Conakry-I Le Conseil National de la J.R.D.A. a tenu une séance de travail avec le comité régional des jeunes

Dimanche 31 Juillet dans la salle des fêtes de la Permanence fédérale de Conakry I, le Conseil National de la J.R.D.A. a tenu une séance de travail avec le comité régional des jeunes. Assistaient à cette séance de travail, outre les comités J.R.D.A. des quatre sections de la Fédération, les bureaux spéciaux J.R.D.A. des comités de base, la division de la Milice fédérale, les chefs de brigades de la Milice des sections et des comités.

La délégation du C.N.-J.R.D.A. conduite par le camarade Camara Ibrahima comprenait Kouyaté N'Fanly et Sako Mohamed.

Après présentation de la délégation à l'assistance par le secrétaire général du comité régional le camarade Touré N'Fan soumani qui remercia le Conseil National de cette prise de contact avec les responsables de base pour une émulation saine, expliqua le but de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de ses activités et passa la parole à l'orateur.

C'est ensuite le camarade Sako Mohamed qui aborda l'ordre du jour consacré au rôle de la milice populaire dans la Ré-

volution Guinéenne, son rapport avec le service de Sécurité qui consiste à renforcer notre indépendance après un tour d'horizon sur la situation dans le monde et en Afrique, l'orateur exhorta l'assistance à redoubler de vigilance pour déjouer toutes les menées contre-révolutionnaires. Poursuivant son exposé, l'orateur rappela le rôle joué par la jeunesse guinéenne depuis notre accession à la souveraineté nationale et la place de choix que lui confère la Direction Nationale du P.D.G., en tant qu'aile marchante de la Révolution.

Ce fut ensuite le camarade Ibrahima Camara qui commenta l'intérêt que suscite la création du service civique qui assurera à la jeunesse guinéenne une idéologie plus poussée pour nous permettre d'atteindre nos objectifs.

L'assistance fut très intéressée de ces exposés précis qui se terminèrent tard dans la matinée.

Le Secrétaire Général Touré N'Fansoumani remercia le Conseil National avant de lever la

(Suite page 3)

M. Keïta N'Famara Allocution du ministre délégué de la Guinée - Forestière au CNR de Labé

Suite de notre précédent numéro

b) - Deuxième cycle

La Délégation a 6 établissements d'Enseignement Général totalisant 87 classes et 3.867 élèves.

Il existe en outre un Collège d'Enseignement Technique à N'Zérékoré. Il compte 7 classes avec un effectif total de 251 élèves qui pratiquent 3 spécialités: Electricité, bois et maçonnerie. Mais les 34 élèves de l'unique promotion de 9ème qui avaient fait électricité jusqu'en 8ème ont dû se présenter au BESC parce que n'ayant pas eu de PTA pendant toute l'année scolaire. Cependant à partir de l'année prochaine, le Collège sera en mesure de présenter au Brevet Technique «bois», et «maçonnerie».

Cette année, pour l'ensemble de la Délégation Ministérielle, il y a eu 537 candidats au B.E.S.C. dont 505 garçons et 32 filles.

L'Ecole Normale de Macenta a une promotion unique de 426 élèves-maitres dont 30 filles et 386 garçons repartis en 10 classes identiques. L'examen de sortie a eu lieu le 18 juillet dernier.

2) - Le Contrôle de l'Enseignement

Au niveau de la Délégation Ministérielle, l'Inspection d'Académie a déployé d'intenses activités. Les multiples tournées d'Inspection des Directeurs de ses divers services ont permis d'assurer effectivement le contrôle de l'Enseignement tant au niveau des programmes et méthodes qu'au niveau de la conscience professionnelle des maîtres, et de résoudre de multiples problèmes.

Les 11 et 12 mars 1966, s'est tenue à N'Zérékoré une conférence académique qui a groupé les membres de l'académie, les Inspecteurs Primaires, et les Chefs des Etablissements du 2ème cycle.

Elle a permis de définir le sens, la portée et le rôle de l'académie d'une part et d'étudier et de discuter tous les problèmes théoriques et pratiques que pose l'application judicieuse de

la réforme de l'Enseignement dans la phase actuelle de son développement d'autre part. La Conférence a adopté aussi des

résolutions et recommandations qui progressivement seront mises en application.

A partir du mois d'Avril dernier tous les Etablissements du

(Suite page 2)

Le jugement scandaleux sur l'Afrique du Sud-Ouest

Les racistes de Prétoria s'étant accaparés illégalement du territoire du Sud-Ouest africain, veulent asservir le peuple de ce pays et y implanter le même régime colonial et raciste qui existe dans leur pays. Ils ont transformé pratiquement le Sud-Ouest africain en leur colonie et ils exploitent sans pitié, en commun avec les monopoles étrangers, sa population en la vouant à la sous-alimentation et à la disparition.

L'exigence équitable du peuple du Sud-Ouest africain de lui donner la possibilité de décider en toute indépendance de son sort, trouve un large appui de la part de tous les pays et peuples épris de liberté. La plainte déposée par le Libéria et l'Ethiopie à la Cour internationale était conforme aux exigences de la loi et de l'humanité.

En plein accord avec les tâches dont elle est chargée par l'Organisation des Nations Unies, la Cour internationale devait prononcer un verdict conforme aux exigences de la déclaration de l'O.N.U. sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et condamner les racistes sud-africains déchainés. Ce n'en fut pas le cas. La Cour a rejeté la plainte de l'Ethiopie et du Libéria et s'est couverte de honte en s'engageant dans la voie de l'encouragement des criminels, des racistes et colonialistes.

Cette sentence est non seulement un défi lancé à l'opinion mondiale, mais encore un outrage au droit international. Elle est en contradiction flagrante avec les multiples décisions, pri-

ses par l'Organisation des Nations Unies contre les racistes sud-africains et leur politique criminelle en Afrique du Sud-Ouest. Elle ignore totalement la résolution de la XXè session de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 1965 où la politique pratiquée par les dirigeants de la RSA à l'égard de la population de l'Afrique du Sud-Ouest a été dévoilée en tant que crime commis contre l'humanité et portant atteinte à la paix et à la sécurité.

En prononçant ce jugement scandaleux sur l'Afrique du Sud-Ouest la Cour internationale agit pratiquement au profit des impérialistes. On connaît plus d'un cas quand la Cour internationale, plus exactement sa majorité pro-occidentale, prenait la défense des puissances coloniales, méconnaissant ostensiblement les principes et normes du droit international et de la Charte des Nations Unies. Le jugement de la Cour est une nouvelle preuve que l'activité de cet organisme des Nations Unies n'est pas conforme aux exigences et tâches qu'il doit assumer en vertu de la Charte des Nations Unies. Une modification de la Cour elle-même s'impose avec encore plus d'évidence. Les représentants des pays afro-asiatiques doivent y occuper une place appropriée.

La Déclaration de l'O.N.U. sur l'Octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux doit être appliquée sans retard.

Il faut mettre un terme à la politique du racisme et du colonialisme en Afrique du Sud, politique qui est empreignée de la haine de l'homme.

Le nouveau bureau à l'issue du Congrès de la JRDA de Conakry-I

